Le témoignage : quelques apports de la psychologie

Contenu général de l'enseignement

Beaucoup d'expériences en psychologie sur le témoignage

Des explications théoriques sur les modalités du témoignage (problème de mémoire, d'oubli, de fausse reconnaissance, etc.)

Le témoin est de « bonne foi » et l'interviewer ne cherche pas à influencer le témoin

Conclusion : témoignage et mensonge

Le témoignage : quelques apports de la psychologie

Le témoignage :

un autre exemple de psychologie sociale appliquée

un possible débouché professionnel :

missions, interventions, etc.

Le témoignage et le travail des psychologues :

cliniciens, ergonomes, etc.

Plan général (global)

Introduction générale et théorie de la mémoire

Le témoignage et souvenirs des situations à forte valeur émotionnelle

Les souvenirs éclairs ou « flashbuld memories »

Le témoignage professionnel

Les personnes sont jugées à la « tête du client »!

L'entretien cognitif une solution technique?

Conclusion : témoignage et mensonge

influence de l'expertise psychologique sur les jurés

Le témoignage en psychologie

Le domaine judiciaire

Situations de témoignage

« au commissariat »

ou

« dans le cabinet d'un juge »

Nombreuses recherches dans les pays anglo-saxons

mais applications assez rares (en France)

Quelques masters de criminologie ou des filières de criminologie

Introduction au témoignage en psychologie et quelques éléments sur les modèles de la mémoire

Pointage des premières difficultés

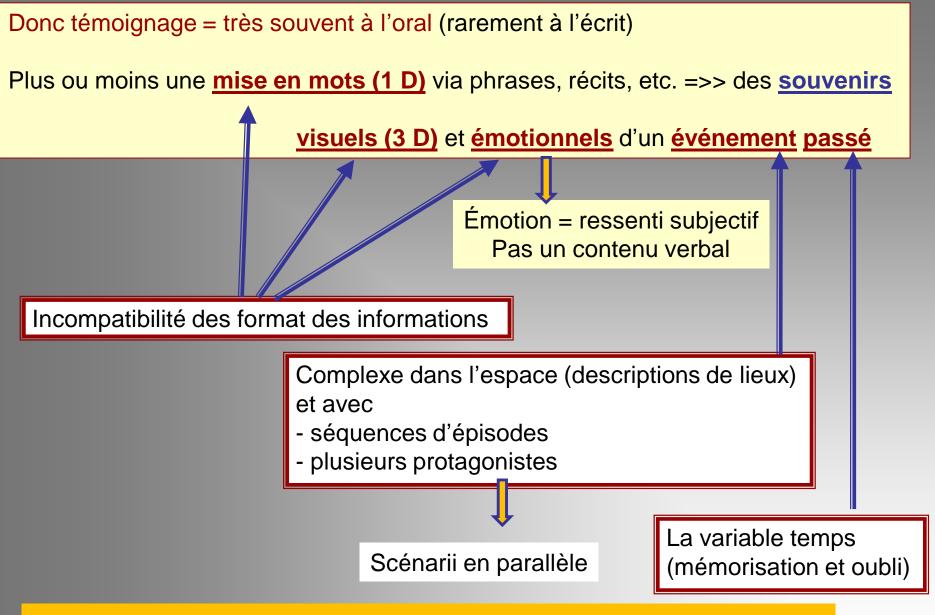
En psychologie : le témoignage est très souvent un « report verbal » par un individu

Sauf

quelques situations de **reconnaissance** de **photographies** de suspects

ou la fameuse « **parade** » (tapissage) où un témoin doit reconnaître un suspect parmi

un ensemble de personnes, etc.



Nisbett et Wilson

Humain « ne sait pas verbaliser » des habiletés cognitives (vision)

Un premier problème (de taille) : est-ce que tout est verbalisable ?

Si je demande à une personne (un étudiant)

Réponses

Quelle est la capitale de la France ?

Paris

Combien font 100 + 100 ???

200

Quel est son prénom?

« X ou Y »

En principe aucun problème car le sujet « accède » à sa mémoire déclarative

Le contenu de cette mémoire est verbalisable

En revanche, ce n'est pas la mémoire sollicitée lors des situations de témoignage

Autre exemple : témoignage pour un accident de voiture

un témoin pourrait dire : « la voiture verte roulait vite »

Voiture: un objet en principe simple (4 roues, une carrosserie, etc.)

mais aussi d'autres qualificatifs

- récente, ancienne,
- belle, cabossée
- 4X4, coupé, berline
- verte : claire, foncée, rayée, etc.

Constat : même sur ces informations simples = des témoignages parfois différents

Notamment pour couleur : vert/bleu (couleurs souvent confondues)

Le « vrai » problème = le mot « vite »

Le sujet humain n'est pas un « radar » : il ne mesure pas la vitesse

Vite : n'est pas un simple « accès » mémoire (épisode)

- → le résultat d'un processus de traitement de l'information
- →une évaluation (personnelle) de la situation et du contexte



Vite: une impression, une évaluation personnelle





- en ville, nationale, autoroute, campagne
- trafic routier (embouteillage, etc.)
- largeur route, ligne droite versus virage

Un **contexte** environnemental ou physique

Qui est le témoin ???:

un jeune, une personne âgée, etc.

un homme, une femme

un novice versus un expert « monsieur tout le monde » versus un gendarme

Quelqu'un qui a déjà eu un accident (peur)

Un inconnu ou quelqu'un de la famille

Un contexte

- psychologique
- social

Discussion sur l'évaluation du mot vite

Le sujet verbalise une évaluation personnelle

Ce contenu n'est pas objectif, il n'est pas la description d'un fait « réel »

Ce contenu est le résultat d'une interprétation personnelle

Ce contenu est le résultat d'un traitement de l'information contextuelle

Développement de l'exemple (expérience de Loftus)

Le report verbal est influencé par de multiples variables

À quelle vitesse selon vous roulait la voiture lorsque

l'accident a eu lieu?

elle s'est « scratchée » contre l'autre voiture ?

Donc

la **formulation des questions** (voir entretien cognitif)

l'interrogateur (son statut social, sa fonction, etc.)

Deuxième problème de taille : le témoignage est un report verbal fait de <u>mémoire</u>

Le sujet ne témoigne que très rarement en direct (immédiatement)

Le plus souvent, le sujet relate, raconte, décrit un ou des événements passés

Exemples de questions simples sur le passé

Quel temps (météo) il faisait hier : « beau » ou pluvieux, etc. Le sujet sait répondre au moins en fonction de ses critères personnels

Quel temps, il faisait il y a trois semaines ??? Peu de gens sauraient répondre (rapidement et sans support)

Que faisiez vous, le 12 septembre de cette année, 11H 30 ???

Je ne sais pas.

Que faisiez-vous le jour du 11 septembre 2001 ?

Presque « tout le monde » sait répondre... (mais pas vous!)

Les études en psychologie ont montré

un sujet relate dans le détail sa journée du 11 septembre 2001

Où il se trouvait, avec qui il était, quel temps il faisait, ce qu'il a éprouvé (stupeur, incompréhension, peur), etc.

A priori beaucoup d'informations

La mémoire autobiographique serait

donc un registre facilement accessible

de plus le sujet est sûr/certain de ces réponses

donc ce serait un registre de mémoire « fiable » !!!!

Mais....

Si on interroge un couple de personnes (exemple : mari et la femme)

Alors deux verbalisations ou « self reports » différents !!!

Explication : la mémoire est « personnelle » !!!

sa fiabilité est incertaine

La mémoire autobiographique n'est peut-être pas aussi efficace et fiable



Même si le sujet est **Sûr** de son témoignage

Le sentiment de certitude n'est pas un gage de fiabilité

En revanche : la « certitude » du témoin **influence** les jurés dans un tribunal

Éléments théoriques sur les modèles de la mémoire

1- le sujet humain a une mémoire (heureusement) voire des mémoires

Exemples:

je me souviens de la journée d'hier (à peu près) : épisodique

je me souviens du jour où j'ai soutenu ma thèse : épisodique

je sais que Paris est la capitale de la France : déclarative/sémantique

je sais que 2 + 2 = 4 déclarative /sémantique

je reconnais ma grand-mère : procédurale (automatisme cognitif non verbalisable)

je sais conduire ma voiture : procédurale (automatisme moteur non verbalisable)

je sais que demain j'ai rendez-vous chez mon médecin : mémoire prospective

2- Tous ces souvenirs = des informations, des connaissances

Propriétés : quantifiables, évaluables, verbalisables (sauf automatismes)

3- ces connaissances sont stockées en mémoire (dite)

à long terme

ou

permanente

4- ces connaissances sont disponibles !!!

un individu peut se souvenir du prénom de sa compagne

un individu peut ne pas se souvenir du nom de son nouvel enseignant

5- toutes ces connaissances n'ont pas le même format en mémoire

Connaissances déclaratives

je sais que Paris est la capitale de la France je sais que 2 + 2 = 4

Propriétés

Très stables en mémoire, peu d'erreurs et facilement récupérables, facilement verbalisables

Rappel:

ses informations ne sont généralement pas nécessaires lors des situations de témoignage

Connaissances procédurales

je sais rentrer cher moi après le travail

je sais conduire ma voiture

Propriétés

Très stables en mémoire, peu d'erreurs et facilement récupérables mais non verbalisables

Si verbalisées alors la verbalisation est massivement erronée

Remarque: comme les connaissances déclaratives,

ces connaissances

ne sont pas celles recherchées lors des situations de témoignage

très rarement utiles

Connaissances épisodiques

(encodage du moment et du lieu d'un événement)

mémoire épisodique == mémoire autobiographique

je me souviens (à peu près) de la journée d'hier je me souviens du jour où j'ai rencontré mon directeur de thèse (faux) je me souviens du jour où j'ai soutenu ma thèse (plutôt non)

Propriétés

« Globalement » verbalisables mais

Instables en mémoire

- risque important d'oublis
- déformations des souvenirs,
- fausses reconnaissances,
- confusions, etc.

Remarque

ces connaissances sont celles qui sont recherchées dans les situations de témoignage

Un modèle standard de la mémoire : adapté et développé pour les situations de témoignage

quelques éléments sur le fonctionnement des processus de mémorisation le « comment ça marche » ? (la mémorisation = encodage + rappel)

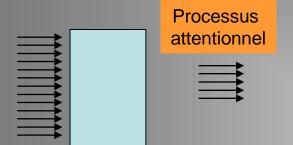
Résumé provisoire : le sujet humain possède des mémoires (le modèle de Loftus, 1974) (modèle « standard » de la psychologie

Mémoire de travail

Mémoire à long terme

Capacité de stockage : a priori infinie

Mémoire sensorielle



Durée de rétention :

environ 200 ms (selon le matériel)

Exemple d'expérimentation (classique)

Z U P S
G J I L
B O A Q
T D M N

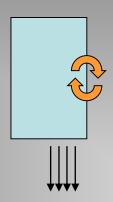
Z U P S
G J I L
B O A Q
T M N

Temps de présentation : 10 à 20 millisecondes (flash lumineux)

Mémoire de travail

Processus attentionnel





Cause des oublis :

- le temps
- les informations interférentes

Encodage



Exemple d'expérimentation

Numéro de téléphone 06 45 08 21 14 (difficile car « aléatoire »)

Mais

06 11 22 33 44 (assez facile car traitements) 1 2 3 4

Capacité de stockage

Durée de rétention :

environ 20 s (selon le matériel)

Mémoire à long terme

Capacité de stockage

a priori : infinie

Durée de rétention :

a priori : infinie

Encodage

=

Récupération

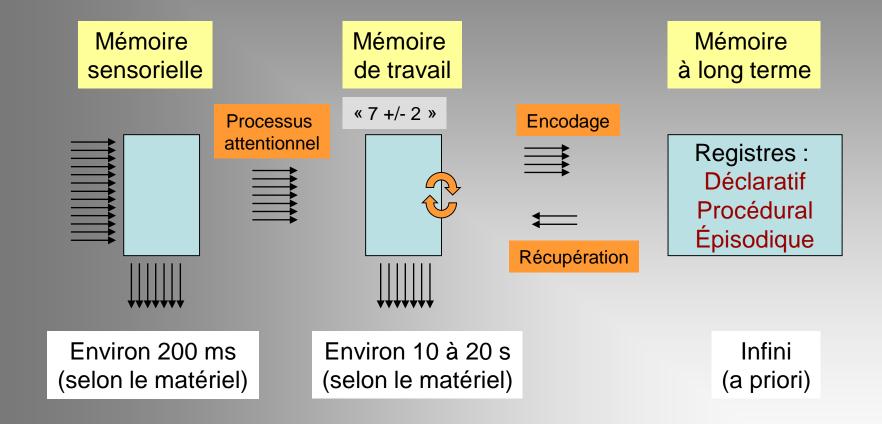
Registres:

déclaratif

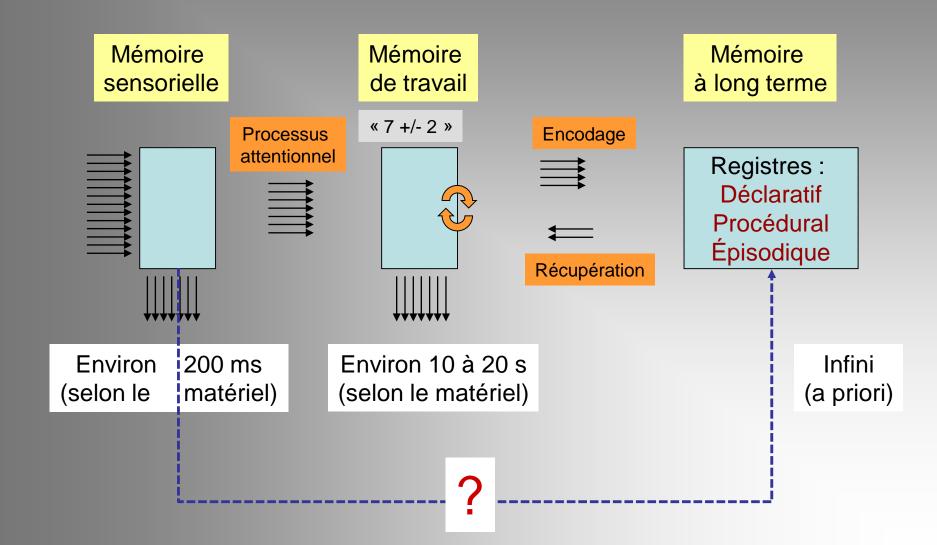
procédural

épisodique

Fonctionnement des processus de mémorisation



Fonctionnement des processus de mémorisation



Modèle du sujet, verbalisation et témoignage

La règle fondamentale de la psychologie du témoignage

Un sujet ne peut verbaliser que le contenu de sa mémoire de travail

Mémoire de travail

Récupération

Registres: déclaratif procédural épisodique Alors que ce qui intéresse l'interviewer relève de la mémoire permanente

Car de toute façon le contenu du registre sensoriel est « définitivement » perdu Sauf ?

Solution:

poser les bonnes questions pour que leurs contenus servent de bons indices de récupérations (de bonnes **sondes**) pour récupérer l'information en mémoire permanente (exemple : des indices contextuels)

Le témoignage et souvenirs des situations à forte valeur émotionnelle

Dans les situations de témoignage, l'individu doit souvent rapporter des événements liés à une **situation anormalement** :

importante, grave, violente, stressante, etc.

Exemple: accident, attentat, vol, viol, crime, etc.

Fortes émotions et/ou stress (!)

Remarque:

ce travail de rappel des souvenirs est fait (après l'événement lui-même)

sans que le sujet n'ait conscience

au moment de l'événement lui-même qu'il <u>devra</u> ultérieurement « témoigner » et rappeler ces informations dans un commissariat ou devant un juge

contrairement à un sujet de laboratoire à qui l'expérimentateur demande explicitement d'apprendre des listes de mots, de nombres, etc.

Donc: pas d'intention d'encodage volontaire

Question:

est-ce que les **émotions** ou le **stress** améliorent la mémorisation des situations (encodage et rappel) ?

Réponse du sens commun ou psychologie naïve :

oui

car moi-même je me souviens très bien du jour où

- j'ai réussi un examen important
- j'ai rencontré telle personne (importante pour moi)
- je me suis marié (ou divorcé), etc.

« Synthèse »

On se souvient mieux des situations à fortes émotions

que du contenu des jours d'une banalité affligeante

Deffenbacher (1983) : revue de question sur environ 20 études

Synthèse des résultats

= un effet positif de la présence d'un stress
 cad de meilleurs souvenirs lorsque le stress augmente
 globalement les sujet rappellent plus d'informations

Environ 10 études

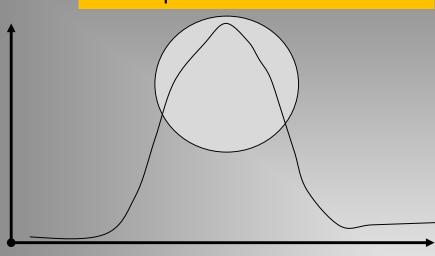
= un effet_négatif de la présence d'un stress
 cad moins souvenirs lorsque le stress augmente
 globalement les sujet rappellent moins d'informations

Environ 10 études Conclusion de Deffenbacher (sachant ces résultats contradictoires)

Trop ou trop peu de stress ou d'émotion réduit la mémorisation



NB infos rappelées



Intensité du stress

Situation: peu ou pas d'émotion

alors témoignage = imprécis et incomplet

Situation: forte émotion

alors témoignage = aussi imprécis et incomplet

Émotion, stress et attention

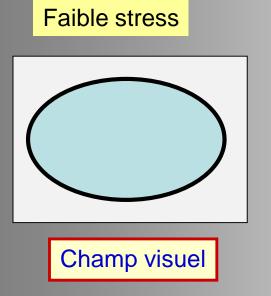
Hypothèse (Easterbrook):

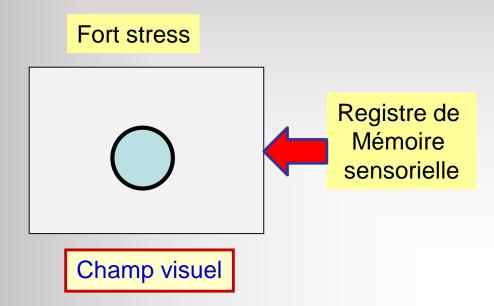
le stress (émotion) a un effet sur l'attention et

l'attention a un effet sur la mémorisation

Augmentation du stress induit un rétrécissement du champ attentionnel alloué à la saisie des informations de la scène observée

Métaphore de l'attention comme un spot lumineux à focalisation variable





Faible stress



Fort stress



Conséquences théoriques et pratiques d'une émotion forte

Les éléments « centraux » de la scène sont bien « éclairés »

donc mémorisés Possible en MdT puis MLT

Les éléments « périphériques » de la scène sont hors du champ attentionnel

donc pas ou mal mémorisés donc pas en MdT, ni MLT

Donc plus l'émotion est forte

et moins les sujets perçoivent d'informations périphériques

et les informations centrales sont **mieux perçues** (plus d'attention)

Remarque

Cette hypothèse peut expliquer les résultats contradictoires de Deffenbacher car dans les 20 études pas de prise en compte de centrales versus périphériques

Exemple: sujet témoin d'un cambriolage ou attaque à main armée

(situation à forte émotion)

Focalisation de l'attention sur (visuelle)

le cambrioleur voire sur la main voire sur l'arme uniquement

Donc aucune prise en compte des informations périphériques

Donc aucune mémorisation possible des informations périphériques

Donc témoignage « pauvre »

Les témoins sous émotion ont donc une **meilleure** mémorisation mais **que** des informations centrales

Autres effets (involontaires) des émotions sur le témoignage

Les témoins rapportent aussi des informations n'ayant jamais existées

Rappel de détails erronés mais plausibles

Explication : la mémorisation est un **Processus** de reconstruction (*)

donc le sujet « remplit » avec des détails plausibles la scène

ce remplissage est involontaire (pas faux témoignage volontaire)

souvent le témoin **associe** à la scène des **épisodes antérieurs** (voir théorie des schémas)

Exemple:

le témoin rajoute une personne qui habituellement est présente

mais qui se jour là était absente (exemple le guichetier de la banque)

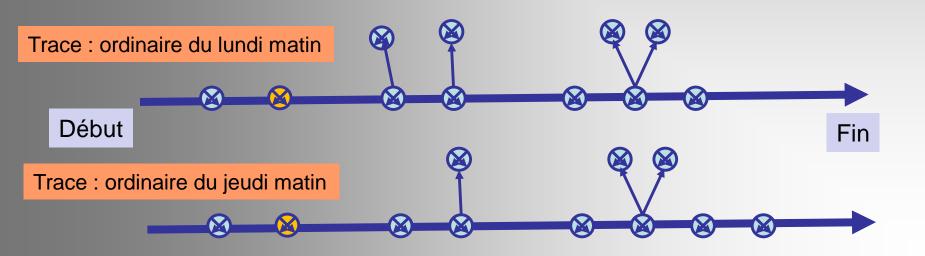
mémorisation est un **processus** de reconstruction

Récupération de traces en mémoire épisodiques

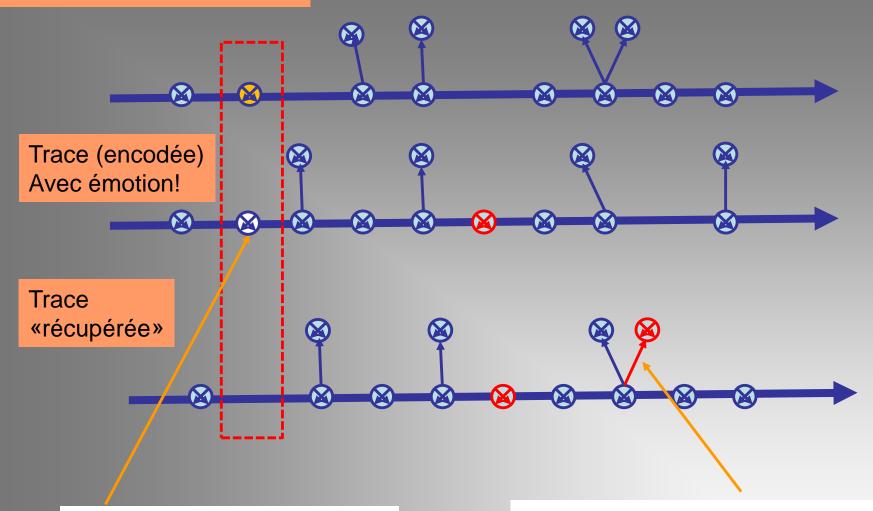
Selon les modèles théoriques de la mémoire épisodiques

Représentation d'un épisode ordinaire (de la vie de tous les jours)

Exemple : votre salon de thé préféré à Curial



Trace: ordinaire du lundi matin



Information non perçue car focalisation attentionnelle sur information centrale

Information prototypique « rajoutée »

Exemple: un client habituel du lundi matin



Effet de l'interaction émotion et temps

Deux constats à expliquer...

Si intervalle de temps long entre événement et rappel de l'information



Individu n'est plus émotionnellement perturbé = meilleur rappel/non perturbé

Si intervalle de temps court entre événement et rappel de l'information



Individu est encore émotionnellement perturbé = mauvais rappel/perturbé

Mais attention : émotion = un élément contextuel qui facilite aussi le rappel

ou un indice de récupération ou une sonde (Tulving)

Explication

Émotion forte facilite l'encodage de l'information (centrale)



Mais si le moment du rappel est trop proche

Alors « excitation » (arousal) émotionnelle toujours présente

Donc



émotion perturbe le rappel



Pensées intrusives (peur)

(même si l'information est bien encodée)

Solution:

attendre pour que l'émotion « baisse » avant de faire témoigner un sujet ayant assisté à une scène émotionnellement forte

émotion en tant que sonde

= émotion moins activatrice

= moins perturbante

En effet:

se rappeler une situation émotionnelle : pas un simple souvenir

Mais = revivre ou ressentir de nouveau l'émotion émotion

Exemple : recherches sur la mémoire autobiographique

Crimes violents et présence d'une arme

Kuehen (1974)

suite à une analyse (textuelle) des archives des cours de justice américaines

les crimes violents donnent lieu a des témoignages moins détaillés

Johnson et Scott (1976)

Expérience:

des participants doivent reconnaître des personnes qui ont été antérieurement présentées (photographies)

Résultats ???????

soit sans armes

soit avec une arme



Sans arme: 50 % de bonnes reconnaissances (c'est peu!)

Avec arme: 33 % de bonnes reconnaissances (c'est très faible)

Problème : la fiabilité du fameux témoin oculaire ???

Résultas des expérience de Kramer, Buckhout et Eugenio (1990)

Mise en scène d'une situation moyennement émotionnelle

Mais avec une arme en évidence

ou peu visible

Si l'arme est en évidence

alors moins bon rappel des informations concernant la scène

L'arme est toujours mieux rappelée que tous les autres éléments



Exemples : un magazine porté par le protagoniste de la scène

la couleur des cheveux

ou la taille du protagoniste

Autre résultat : plus le temps d'exposition de l'arme est long

et plus le rappel est mauvais

Les souvenirs éclairs ou flashbull memories

Exemples d'événements sociaux :

stade du Heisel (1985) Tchernobyl (1986) Furiani (1992) 11 septembre 2001 Autres attentats récents

Exemples d'événements personnels :

décès d'un proche accident agression <u>Épisodes</u>

Inattendus

Traumatisants

Forte valeur émotionnelle



contradictoire



Hypothèse : ces événements laissent une trace forte en mémoire

Brown et Kulik (1977) : les souvenirs éclairs encodent 5 caractéristiques

1- Le lieu où le sujet a pris connaissance de l'événement

Exemple : j'étais sur le parking de tel supermarché le jour du 11 septembre

2- L'activité interrompue par l'événement

Exemple: garer ma voiture

3- Le canal d'information ayant transmis l'information

Exemple : j'écoutais la radio « X »

4- Les réactions et affects ressentis par les autres

Exemple : étonnement, incrédulité, etc.

5- L'activité qui a immédiatement Suivi l'annonce de la nouvelle

Exemple : je suis rentré chez moi pour suivre les informations à la télévision

Autres propriétés des souvenirs éclairs

- 1 Trace vivace en mémoire (rappel facile, souvenir très présent)
- 2 Précis en mémoire (nombreux détails, codage exacte des lieux, dates, etc.)
- 3 Ces souvenirs « seraient » indélébiles en mémoire

Ces hypothèses sont conformes au sens commun

« On n'oublie pas les événements marquant de notre vie »

Théorie de l'évolution :

il est nécessaire de se souvenir des événements importants car cette mémorisation « **optimise** » la survie

Hypothèse théorique de Brown et Kulik

Cet encodage (très performant) provient du niveau **d'excitation émotionnelle** et du (fort) sentiment **d'importance de l'événement** (???)

Le contre exemple de l'influence de l'émotion : l'expérience de Valins (1966)

Les participants expérimentaux (des étudiants de sexe masculins) étaient équipés d'électrodes pour enregistrer les battements cardiaques

De plus, les battements étaient reproduits et amplifiés grâce à un haut parleur

Chaque participant pouvait donc entendre son cœur battre

L'expérimentateur montrait ensuite des photographies de mannequins « dénudées » et le participant entendait toujours les **variations** de ses battements cardiaques

La mesure : le choix de la photo à emporter comme rémunération pour avoir

participer à l'expérience

Résultats

Les participants choisissaient la photo pour laquelle leurs battements cardiaques étaient les plus rapides

Commentaires et interprétations

Le choix de la photo se fait à la fin de l'expérience

Le participant ne sait donc plus exactement quelle photo était associée à ses battements de cœur les plus rapides

Il est difficile de savoir estimer une fréquence de battement et encore plus difficile de comparer de mémoire deux fréquences de battements

Le participant a donc fait **implicitement** le lien entre la **fréquence** de battement de son cœur et **l'attractivité** éprouvée pour la photo retenue

Exemple:

Mon cœur battait vite pour la photo n°X alors c'est la photo que je préfère

Émotion « aide » le participant à choisir la photo......

La « subtilité » de l'expérience

La vitesse des battements était simulée

Les participants n'entendaient leur propre cœur mais une bande son pré-enregistrée

L'accélération du rythme cardiaque était

un mauvais indicateur de l'émotion ressentie

un faux indice de reconnaissance de la photographie

Les participants se sont **Crus plus « émus »** par certaines photos

et ils ont choisis ces photos comme rémunération

en croyant de bonne foi qu'ils préféraient réellement cette photo

Pas forcément la photographie la plus attrayante

Conclusion

l'émotion ressentie par le participant n'est pas systématiquement un bon indicateur de la mémorisation des informations par le participant

l'émotion « perçue » peut aussi être un leurre (pour le participant lui-même)

Conclusion

L'intensité émotionnelle ressentie favorise l'encodage de l'information

mais pas la compréhension ou l'interprétation de la situation

Conclusion

L'intensité émotionnelle augmente le sentiment de certitude du participant

Pas l'authenticité du témoignage

Les travaux de Christianson (1989)

Suite à l'assassinat d'Olof Palme (premier ministre suédois) en 1986 (forte émotion parmi les Suédois)

Résultats (enregistrés après plusieurs mois ou années)

Les participants oublient des informations

Mais ils retiennent les informations centrales

et oublient les informations périphériques

Ils opèrent avec des processus de reconstruction (schémas, script, etc.)

Ne sont retenues au final, que les informations qui permettent une compréhension globale de l'événement

Conclusion

L'ensemble des travaux (Vallin, Christianson, etc.)

Ne valide pas la théorie des souvenirs éclairs

les émotions ne permettent **pas** un meilleur **encodage**

les émotions ne permettent **pas** un meilleur rappel

les informations retenues se limitent aux informations centrales

les participants produisent de faux rappels et des reconstructions

Donc pas un meilleur témoignage dans ces situations a priori importantes

Le témoignage professionnel

Expérience de Yarmey et Tressilia-Jones (1985)

Participants = informés que l'on disposait de deux <u>témoignages contradictoires</u>

À propos de l'identification d'un suspect vu pendant 10 à 15 secondes



Un témoin policier

Un témoin employé de bureau

Résultats

Les participants (avocat, étudiants, simples citoyens) « pensent »



à 60% que témoignage policier = plus sûr

Des participants policiers



« pensent » à 70% que témoignage policier = plus sûr

Question : est-ce que cette croyance est juste ? ou simplement une idée reçue ?

Entraînement au témoignage

Woodhead et al,. (1981)

Des séances d'entraînement à l'identification de visages

Expériences avec diapositives et films (pendant trois jours)

Participants : un groupe entraîné et l'autre sans entraînement (groupe contrôle)

Résultats : pas de différence de performances entre les 2 groupes ???

Explication:

la reconnaissance de visage = un sur-entraînement quotidien pour tous les sujets

tous les humains sont « experts » dans la reconnaissance de visage

Des professionnels pour la reconnaissance de visage ne sont pas plus experts

Expérience de Clifford et Richard (1977)

Policier contre « l'homme de la rue »

Hypothèse: un policier est un expert ou un professionnel

1- de la prise d'informations (encodage)

2- mémorisation (rappel)

Méthode générale :

sur le terrain (dans la rue) un complice de l'expérimentateur se présentait devant 11 policiers et 11 civils (non prévenus de l'expérience)

Tâches: demander l'heure (exposition **brève**)

une direction (exposition **longue**)

Mesure : nombre d'informations rappelées (verbalement) sur le complice

(taille, couleur des chevaux, vêtements, etc.)

Résultats

Temps d'exposition court (demander l'heure)

Policiers et civils =

même performances (rappels corrects et incorrects) les policiers ne sont <u>pas plus experts</u>

leur activité de travail ne leur fait pas développer une compétence particulière en matière de témoignage oculaire

Temps d'exposition long (demander son chemin)

Meilleur rappel des policiers sans augmentation des erreurs

Donc meilleure mémoire des professionnels (policier)

Donc meilleur témoignage (possible)

Si temps d'exposition long

Expérience de Yuille (1984)

Les participants : des stagiaires policiers

versus

des étudiants

119 stagiaires

132 étudiants

Tâche: visionner 29 diapositives de « scènes de la rue »

Ensuite tâche interférente (distractrice) pour « effacer » les souvenirs immédiats (MdT)

Phase test

- écrire tout ce dont les participants se rappelaient sur les diapositives
- répondre à des questions contenant parfois de fausses informations

(exemple : est-ce que la voiture rouge était arrêtée à un stop

alors que la voiture était verte, etc.)

puis deux heures de « pauses »

et de nouveau répondre à des questions

Résultats

d'une façon générale de meilleurs résultats des stagiaires pour la tâche de rappel libre (écrire)

Stagiaires =

50% de réponses **de plus** que les étudiants et pas de rappel incorrects (pas de fausses réponses)

plus de détails (numéros de plaques minéralogiques, description physique du conducteur, etc.)

Donc au total : stagiaires = un rappel plus complet, plus détaillé, plus juste

Interprétation : les (futurs) professionnels seraient experts en témoignage

Yuille (1984) : la même expérience

1 - stagiaires

2- des policiers expérimentés

(au moins 8 ans d'expérience)

Résultats

Pas de différence entre stagiaires et policiers expérimentés

Explication théorique : intervention du facteur motivationnel

ce type de tâche (témoignage) « motive » (intéresse) des policiers

mais pas des étudiants

Allocation de ressource attentionnelles à la tâche

Les « dangers » de la motivation policière

Expérience Verinis et Walker (1970)

Sujets : enseignants ou des policiers

Tâche: observer des photographies (n=11)

dont 8 contenaient des indices « criminels »

les 3 autres des scènes neutres (exemples: voiture...)

Test : les participants devaient après l'observation écrire la liste de tous les objets

Test des juges : les listes d'objets étaient soumises à des « juges »

(psychologues et travailleurs sociaux)

Tâches des juges : dire si les objets rappelés sont ou non « criminels »

évaluer la part d'interprétation

(ex : surestimer la

catégorisation des objets comme criminels)

Résultats

Rappel des objets « criminels »

Enseignants 63% et policiers 68%

(pas d'effet statistique)

Évaluation des interprétations des sujets

53% des interprétations des policiers étaient orientées vers le crime

Seulement 30% des interprétations des enseignants

Exemple: une personne qui marche (se promène) autour d'un immeuble

avec un jerricane d'essence

Pour un « civil » : c'est une personne en panne d'essence

Pour un policier : c'est un pyromane qui veut incendier l'immeuble

Explication: normal = la formation des policiers = **prévention** des crimes

« tendance à voir des crimes partout »

Les personnes sont jugées à la «tête du client»

Le cas de l'effet appartenance ethnique

Pour une personne d'une ethnie donnée :

les personnes des autres ethnies se « ressemblent » toutes

Un européen trouvera que tous les asiatiques se ressemblent et un asiatique trouvera que tous les européens se ressemblent

Cet effet du **Sens commun** a été retrouvé dans de nombreuses recherches

Mais meilleure reconnaissance si :

- les contacts sociaux sont fréquents avec des personnes de l'autre ethnie
- le sujet a une attitude positive vis-à-vis de l'autre ethnie

Attitude du témoin : perception et souvenir

Perspective cognitive

Rappel du cadre théorique général

Si un événement inattendu (complexe)

Le témoin ne peut pas tout voir (percevoir), ni tout mémoriser

son attention est focalisée sur certaines informations (détails)

d'autres informations sont ignorées

d'autres informations sont inventées (reconstruites)

Perspective sociale

alternative théorique et complémentaire

L'individu perçoit une scène

en fonction de

ses attitudes, ses croyances et ses attentes

Influence des stéréotypes et attitudes sur le témoignage

Expérience de Boon et Davies (1988)

suite à une « vielle » expérience de Allport et Postman (1947) sur la rumeur

Expérience = globalement le même scénario et faite au USA

Situation: une **altercation** entre deux hommes dans le métro

le premier est « blanc » et le second « noir »

il y a dans le déroulement de la scène la présence d'un couteau

Plusieurs « témoins » et une suite de « témoignages » (chaîne de 5 personnes)

Le « témoin » 1 raconte l'événement à une deuxième personne (2) puis la deuxième personne raconte à personne (3), etc.

Le témoin 1 (compère de l'expérimentateur) dit à deuxième personne :

« je n'ai pas bien vu pour être sûr à 100%

mais je suis presque sûr que l'homme blanc

a menacé l'autre homme (noir) avec un couteau »

Résultats

Suite à 5 témoignages : qui est le protagoniste qui tient le couteau ?

Sur 16 chaînes : 4 attribuent (<u>faussement</u>) le couteau au protagoniste « noir »

Explication:

attitude des personnes « fait passer » le couteau dans la main du « noir »

Ici attitude = croyances, les attentes, les stéréotypes raciaux

Face au **manque d'informations** objectives ou face à des informations **incertaines**

L'individu « comble », « reconstruit » la scène avec ces stéréotypes

Expérience de Duncan (1976)

Les participants : des étudiants de «race blanche» (origine caucasienne)

Tâche: visionner une altercation (ambiguë)

entre une personne «blanche» et «noire»

Acteurs professionnels

(pour contrôler les conditions expérimentales)

Mesure : évaluer la violence de l'altercation

Résultats

Si responsable de l'altercation est « noir »

alors la scène est jugée plus violente que si le responsable est « blanc »



En fonction de l'appartenance ethnique !!!

agresseur noir et victime blanche
agresseur noir et victime noire
agresseur blanc et victime noire
agresseur blanc et victime blanche

Autres résultats : explications causales de la violence

Si l'agresseur est « noir »



Alors explications personnologiques

«c'est une personne violente, méchante, etc.»

Donc = individu est perçu comme « intrinsèquement responsable »

Si l'agresseur est « blanc »



Alors explications **situationnelles**

«cette personne était énervée car il y avait beaucoup de monde dans le métro ce jour là, etc.

Donc = individu est perçu comme «non responsable »

En résumé : une même situation (le même acte « délictueux »)

une personne = **jugée** de façon différente

Selon l'origine ethnique de <u>l'observateur et/ou de l'observé</u>

Donc : des témoignages différents

Expérience classique sur la conduite automobile

Si on demande aux hommes de juger

s'ils conduisent mieux que les femmes?

la réponse : oui

Si on demande aux hommes comment,

ils conduisent par rapport aux autres hommes?

la réponse = « mieux que la moyenne »

Les hommes se trouvent tous meilleurs conducteur qu'un autre homme en général

Évidemment : statistiquement impossible

Une erreur « énorme » de jugement et de témoignage

Expérience de Diges (1988)

Participants = des témoins d'accidents réels

Mesures:

- 1- le nombre d'informations rappelées sur
 - l'accident lui-même (la situation, les circonstances)
 - les auteurs et les victimes de l'accident (sexe, âge, etc.)
- 2- évaluation des stéréotypes des témoins

Plus la mesure du stéréotype est forte (sexe et âge)

et plus le nombre d'informations sur les personnes augmente

et donc plus le nombre d'informations sur l'accident diminue

Et donc moins le témoignage est objectif

Interprétation : plus le stéréotype est fort (sur les femmes, les jeunes, ...)

alors plus le sujet porte son attention sur les personnes

et moins il fait attention aux circonstances de l'accident

Conséquences:

le **contenu informationnel** est **moins riche** lorsque les stéréotypes sont « forts »

donc le témoignage est faussé

Quantitativement : moins d'informations sur les circonstances de l'accident

Qualitativement : les informations sont « focalisées » sur les personnes

de plus ces informations sur les personnes sont biaisée du fait de l'intervention des stéréotypes

Autre expérience de Boon et Davies (1988)

Thème:

influence des attitudes et opinions (politiques) des sujets observateurs sur la perception des évènements sociaux

Situation expérimentale : une grève (importante) des mineurs anglais en 1985



Événement social et politique

Question:

comment les personnes jugent et/ou évaluent cette situation (grève) ?

par exemple:

comment les personnes évaluent un reportage télévisé sur une manifestation ?

Hypothèse théorique:

la perception de cette situation sociale sera influencée par les attitudes et opinions politiques des observateurs

Participants: 35 étudiants anglais

Pré-test : tâche de mesure de l'attitude

Les sujets devaient exprimer leur **accord ou désaccord** sur des déclarations d'hommes politiques ou de personnes publiques (syndicalistes, etc.)

15 déclarations

5 pro-grève

5 sans opinion (neutre)

5 anti-grève

Mesure de l'attitude

Tâche d'évaluation de la violence

Une photo d'un policier à cheval pendant une manifestation (liée à la grève)

Présentée pendant 15 secondes (très long...)

Contenu de la photo:

le policier a une matraque à la main et avance vers une femme (manifestante)

Photo ambiguë: selon le « point de vue » (attitude ou opinion politique)

- le policier semble en difficulté

versus

- une manifestation de la violence policière

Tâche expérimentale

L'expérimentateur présentait aux sujets : 5 dessins représentant la scène de la photo

Tâche de décision implicite

Pour tester l'influence implicite des attitudes

Le sujet doit choisir le dessin qui selon lui ressemble le plus à la photo

Remarque sur le matériel :

les 4 dessins (autres que la cible)

accentuaient ou minimisaient le caractère

violent de la scène

Quels résultats ????

Résultats : l'attitude pro ou anti grève prédit le choix du dessin



Un étudiant « pro grève » choisit plutôt un dessin où le policier est menaçant

Un étudiant « anti grève » choisit plutôt un dessin où le policier est en difficulté

Interprétation

C'est l'attitude pro ou anti grève qui « détermine » le choix de la photo

alors que le participant est de bonne foi

il **pense** mieux reconnaître la situation observée

il n'est **pas conscient** de l'influence de ses **opinions** politiques sur son choix du dessin

Explication théorique :

les attitudes des sujets ont orientée la perception lors de la phase d'encodage

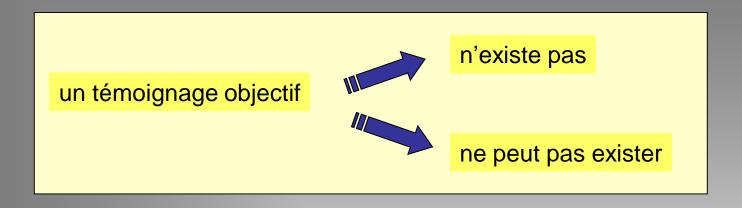
exemple:

le sujet **pro-grève** a perçu la scène comme étant un cas de **violence policière**

Dès lors en phase de rappel de l'information (situation de témoignage)

le sujet retrouve en mémoire à long terme une trace biaisée (déformée) par ses attitudes

Synthèse provisoire

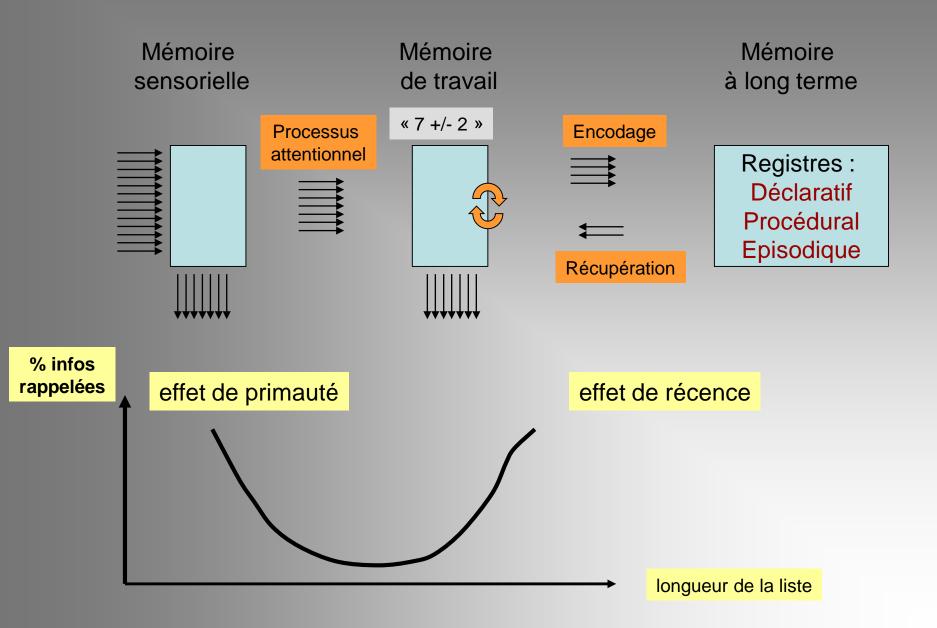


Deux grandes catégories de biais « cognitifs »

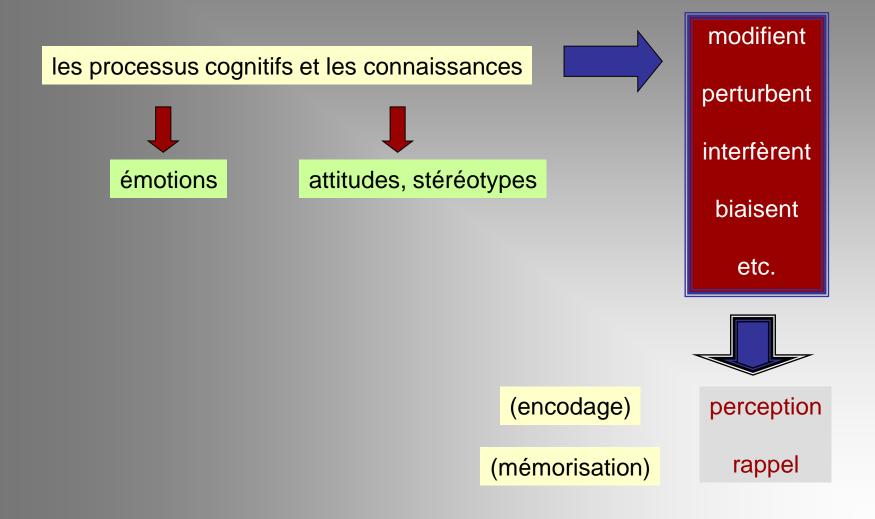
contraintes structurelles du système cognitif (les registres de mémoire)

contraintes fonctionnelles du système cognitif (émotions et attitudes)

Contraintes structurelles du système cognitif (les registres de mémoire)



Contraintes fonctionnelles du système cognitif (émotions et attitudes)



focalisation de l'attention

autres exemples :

l'effet de congruence émotionnelle

le rappel de l'information est meilleur lorsque le contexte de rappel est similaire au contexte d'encodage

dans les expériences lorsque les participants ont été induits avec des émotions négatives (contexte émotionnel) lors de l'encodage (tristesse)

Alors le **rappel** est **meilleur** lorsque il y a un contexte de rappel = **triste** (versus joie)

Rappel moins efficace en joie : normal...

Rappel moins efficace aussi en colère ou en peur

Pas simple effet de la valence des émotions

Donc prendre en compte : théorie des émotions spécifiques

Explication sur les mécanismes de l'influence des émotions

le processus émotionnel est automatique et/ou non conscient

selon l'humeur ou l'état émotionnel du participant (témoin)

la perception de l'environnement est différente

et donc

les jugements et décisions dépendent des états affectifs

hypothèse:

même une émotion non-consciente peut influencer les jugements

expérience de Schwars et Clore (1983)

thème : enquête sur les jugements de satisfaction sociale

situation expérimentale

l'expérimentateur appelle au téléphone des participants

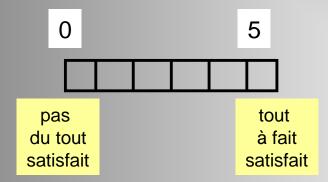
consigne : « je fais une enquête sur la satisfaction des personnes

dans la vie en général... »

première condition expérimentale (groupe 1 : contrôle)

l'expérimentateur pose une suite de questions sur

- le conjoint(e)
- le travail ou les études
- la vie en générale



hypothèse

conjoint (travail,, etc.) = évaluation à partir de ses attributs propres

plus le conjoint aura d'attributs positifs (par rapports aux attributs négatifs) et

plus sont évaluation sera positive

Rationnellement (?)

un conjoint : 10 qualités

1 défaut

un conjoint :

3 qualités

2 défauts

Résultats

les participants jugent plus favorablement

- leur conjoint(e)
- leur travail ou études
- leur vie en générale

lorsqu'il fait beau

que lorsqu'il ne fait pas beau

en effet l'expérimentateur contrôlait (« manipulait ») la météorologie

« conclusion » : l'amour est un effet de la météo

le réchauffement climatique aura au moins un effet positif

Explication théorique

la « météo positive » a un effet positif sur notre humeur

et cette humeur **médiatise** (influence) nos évaluations quotidiennes

donc si la **météo** est **positive**, notre **humeur** est **positive**

Donc congruence entre humeur et évaluation (positive)

et donc le conjoint(e) est évalué(e) positivement

Et inversement si météo négative

Oui mais....

Deuxième condition expérimentale

l'expérimentateur (sous prétexte qu'il connaît quelqu'un qui habite dans la même ville que le participant (interrogé) demande au participant :

« quel temps, il fait chez vous ? »

résultat : disparition de l'effet météo

explication : le participant prend **conscience** de son humeur

alors il régule sont humeur

et il « corrige » son évaluation

Conclusion sur les effets des émotions sur nos évaluations

les **émotions** influencent nos évaluations/jugements seulement (principalement)

si ces émotions ne sont pas perçues consciemment

si ces émotions n'accèdent pas à la mémoire de travail

sinon le participant = un effet de réactance

il réévalue ses jugements

(par exemple un correcteur de copies d'examen tentera de ne pas sous-noter une copie s'il se sait de mauvaise humeur)

l'émotion comme processus cognitif

perturbe d'autant plus la situation de témoignage

que cette émotion n'est pas sous le contrôle du participant

Développement sur attitudes et stéréotypes comme contraintes fonctionnelles du système cognitif

Stéréotypes et stéréotypes non-conscients

toutes les expériences sur le recrutement relatifs à des variables ethnique ou de genre (homme/femme)

les participants des minorités ethniques ou autres (les femmes, les très jeunes, les séniors, les obèses, etc.)

ne sont jamais ou que très rarement discriminés consciemment

par exemple

si on demande aux recruteurs s'ils ont tenus compte de l'origine ethnique ou sexuelle des candidats

la réponse (de bonne foi) : non

explication : la nouvelle norme sociale = non-racisme et non-sexisme

dans les expériences les participants des « minorités » ne sont **jamais classés en derniers**

mais ils ne sont jamais classés premiers (plutôt deuxième)

expérience de recrutement avec un indice « caché »

sous couvert d'anonymat :

on ne met que le prénom du candidat (connotation étrangère)

on indique que son adresse (quartier sensible)

à diplôme, expérience, CV égal

le sujet recruté appartient « presque toujours » au groupe majoritaire

Conclusion

les stéréotypes et les attitudes **implicites** influence le jugement

surtout

parce qu'ils fonctionnent automatiquement ou inconsciemment

Synthèse sur le témoignage

Témoignage n'est jamais un report (verbal)

fiable des informations

Par rapport à une situation ou un événement

Comment améliorer ou optimiser le témoignage

Comment rendre le témoignage moins subjectif

L'entretien cognitif : un outil d'optimisation du témoignage

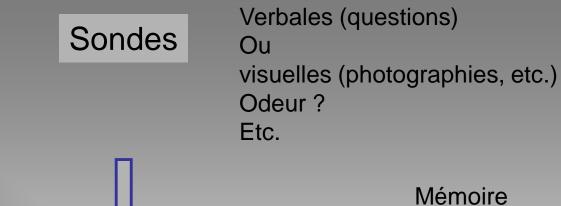
Cette méthode repose sur quelques principes (4) issus des théories « récentes » en psychologie

Théorie de la mémoire épisodique

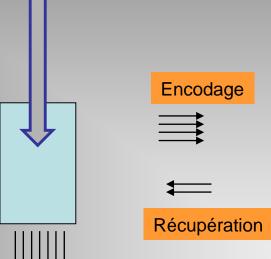
Optimisation du rappel

« envoyer » des sondes multiples (questions, photographies, etc.)

sondes a priori congruentes avec la situation de témoignage



Mémoire de travail



Registre:

à long terme

Episodique

1- une information présente en mémoire est composée de plusieurs caractéristiques ou traits ou dimensions

Conséquence

Efficacité de la recherche en mémoire de l'information recherchée

1- fonction du nombre de sondes

2- fonction du nombre de caractéristiques communes **entre** l'événement encodé et les caractéristiques des sondes

Donc

Plus la sonde ressemble à la trace Plus la sonde va « matcher » avec la trace en mémoire

Si sonde = trace en mémoire

Alors rappel performant



Exemple de dimensions ou traits

Information recherchée

= nom de la voiture

= sa marque voire son modèle

= autres informations contextuelles

Exemple de sondes

Couleur : rouge et blanc

Type: Mustang Gran Torino

Année: ancienne voire collection

Autres informations : portières ouvertes, deux individus, etc.

Quelle était la couleur ?

Quel type de voiture ? Berline, sport...

Était-ce une voiture récente, neuve ?

Était-ce que quelqu'un était au volant ?

Conséquence:

plus le témoin aura encodé d'informations sur une scène, et plus la probabilité de retrouver **au moins une** information augmente

Situation complexe

si forte charge émotionnelle alors focalisation de l'attention et peu d'informations mémorisée (effet de la présence d'une arme)

Voir solution liée aux situations émotionnelles

Technique pour l'interviewer:

« redonner » au témoin des informations (via des sondes) sur la situation (contexte)

pour que sondes « matchent » avec la trace en mémoire épisodique (MLT)

Donc interviewer doit, si possible, connaître le contexte

2- il existe (en général) plusieurs « voies » d'accès à une information mémorisée

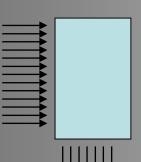
Donc si une voie (canal) ne permet de rappeler l'information mémorisée

Alors une autre voie (canal) peut faciliter le rappel de l'information

Canal sensoriel « vers » mémoire perceptive

Mémoire sensorielle

Mémoire épisodique



Visuelle

Auditive

Olfactive

Exemple: un individu témoin d'une attaque de banque

peut ne pas se souvenir du visage d'un des « bandits » (information visuelle)

mais il peut se souvenir du son de sa voix (indice auditif)

et le rappel de cette information peut devenir un **nouvel** indice (sonde) de récupération pour l'information visuelle du visage

Question de l'interviewer :

- -essayez de vous souvenir de la voix de l'agresseur
- -était-ce une voix grave ou plutôt aigue ?
- etc.

3- les effets de contextes

L'encodage de l'information se fait dans un contexte informationnel donné

La qualité du rappel de l'information dépend donc du contexte de récupération

Plus les deux contextes (encodage versus récupération) sont proches (similaires)

et

plus le rappel sera bon (nombre d'informations, exactitude)

Explication:

les situations de témoignage sollicitent fortement la mémoire épisodique

mémoire épisodique = la mémoire qui encode les événements

en fonctions des données spatiales et temporelles

mémoire épisodique facilement perturbée par une modification du contexte

Exemple ou contre exemple :

le contexte du commissariat ne ressemble pas du tout au contexte d'un hall de banque lors d'une attaque à main armée

Interviewer: des questions (des sondes) sur

contexte spatial

contexte temporel

4- l'oubli n'existe pas (!)

Sens commun: le témoin a « perdu » l'information (de façon définitive)

la trace du souvenir est perdue (ou trop détériorée)

En **psychologie**: l'oubli = simplement l'indice de rappel utilisé

ne mène pas à la trace

stockée en mémoire permanente

Solutions: changer d'indice (information inductrice ou de rappel)

multiplier le nombre d'indices

Exemple: ne pas demander au sujet de se souvenir du lieu (physique)

mais lui demander s'il se souvient d'une odeur (poudre)

ou des émotions qu'il a ressentie,

de l'endroit où le témoin se tenait, etc.

Technique de l'entretien cognitif : quelques règles à utiliser

Règle 1

demander au sujet de
se remettre mentalement dans le contexte
« présent »
au moment de l'événement



Consigne concrète (hypothèse d'une dimension spatiele des épisodes)

Demander au témoin

- 1- une description **détaillée** de l'environnement (recherche de détails)
- 2- une verbalisation des sensations perçues (description des émotions, humeurs, impressions)

Remarque:

humeur et émotion sont des éléments importants du contexte (cf. toutes les expériences sur le contexte émotionnel)

Règle 2 : recherche d'informations secondaires ou périphériques

Consignes

Demander au sujet de rapporter le plus d'informations possibles

même si certaines informations paraissent secondaires ou sans importance ou hors sujet pour le témoin

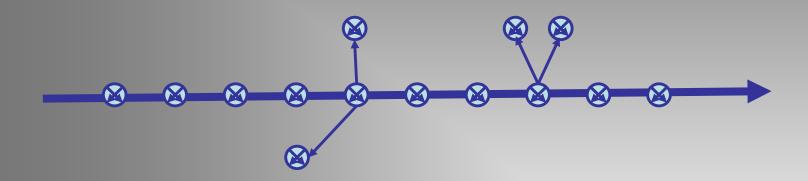
effets : **sécurisant** ou rassurant pour le sujet

ex : il citera des informations qu'il n'aurait **pas osé** évoquer sans cette consigne

conséquence = multiplication des indices de rappel

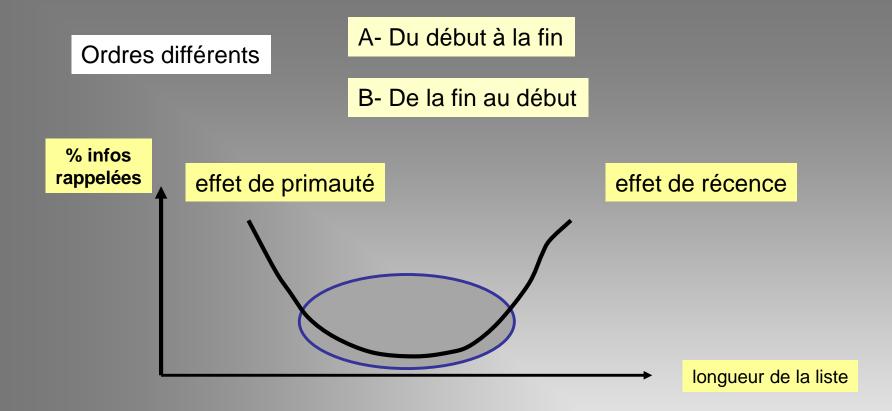
Règles 3 : « optimisation » du rappel en mémoire épisodique

Consigne concrète (hypothèse d'une dimension temporelle des épisodes)



Demander au sujet de raconter l'événement dans des ordres différents





A- la consigne début/fin = efficace car effet de primauté classique

B- la consigne (rappel arrière) = efficace car **effet de récence** classique

Chaque information nouvelle rappelée avec méthode A & B devient un nouvel indice de rappel (sonde) pour retrouver les information « zone grise »

Règle 4 : recherche d'informations multiples

Consigne

Demander au sujet de décrire l'événement selon plusieurs points de vue

Le point de vue du **sujet lui-même**

Le point de vue des autres témoins

Le point de vue de l'agresseur, etc.



Consigne « étrange » mais efficace

Remarque : cette consigne permet d'enrichir le contexte de récupération

donc

multiplication des informations rappelées

Méthodologie générale de l'entretien cognitif

L'expérimentateur ou l'interviewer **explique** les règles ou principes de l'entretien cognitif au participant/témoin

avant le début de l'entretien

Déroulement en « entonnoir »

Le sujet évoque en **premier librement** le déroulement de l'événement

Ensuite lorsque le sujet « **bute** » sur un rappel d'information (nom d'une personne, description du physique d'un protagoniste, etc.)

l'interviewer pose des questions types (prédéfinies)

1- Pour l'apparence physique d'une personne

l'interviewer demandera au témoin

si le suspect lui fait penser à quelqu'un qu'il connaît

et si oui : en quoi, pourquoi ?

est-ce que l'apparence physique du suspect avait quelque chose d'anormal?

est-ce que ses vêtements avaient quelque chose de particulier, etc. ?

2- pour un **nom** non accessible directement en mémoire

l'interviewer demandera au témoin

de se rappeler de la première lettre du nom

d'estimer sa longueur, ou le nombre de syllabes, son origine, sa fréquence, etc.



3- à propos des caractéristiques d'une voix

l'interviewer demandera au témoin

- si cette voix lui fait penser à une voix connue
- si cette voix était plutôt aigue ou grave
- de décrire ses particularités (rapidité, accent régional, tic verbaux, etc.)
- d'évaluer le milieu d'origine (langage soutenu, expression populaire, etc.)



4- À propos d'une conversation

l'interviewer demandera au témoin

- d'évoquer ses propres réactions (sentiment de surprise, de peur, etc.)
- de décrire les réactions des autres protagonistes
- de se souvenir des expressions langagières, des mots utilisés, etc.



5- pour des lettres, des chiffres ou des nombres

Par exemple, pour une plaque d'immatriculation de voiture

l'interviewer demandera au témoin

- de dire si le nombre est plutôt petit ou grand
- si le nombre est pair ou impair
- etc.
- pour une lettre

le témoin devra essayer de la situer dans l'alphabet, etc.



Remarques générales sur l'ensemble de cette méthode

Globalement = il s'agit d'une consigne d'hypermnésie

Exemple: raconter l'événement dans les deux ordres possibles

raconter l'événement selon différents points de vue

« on double » dans ce cas les possibilités de rappel du sujet

on multiple les indices de rappel et on augmente la probabilité de rappel

l'interviewer **rassure** le témoin avec la consigne de rappeler même les informations qui peuvent sembler secondaires

Meilleure relation l'interviewer / témoin

Efficacité de la méthode des entretiens cognitifs

Les recherches et expériences

20 à 30 % d'informations supplémentaires par rapport à une méthode classique

pas ou peu de fausses informations
(exemple : fausse reconnaissance)

Méthode aussi efficace avec les enfants mais avec des résultats plus mitigés

Une méthode qui peut permettre un entraînement des personnes à risques (guichetier de banque, policier, etc.)

Mensonges et vérités : l'évaluation de la crédibilité

L'exemple de l'affaire d'Outreau (années 2000)

(agressions sexuelles supposées sur des personnes mineures)

« On » a découvert avec « étonnement » que



les enfants pouvaient mentir avec conviction



psychologues experts pouvaient se tromper dans

l'appréciation de la crédibilité des déclarants



les magistrats et les psychologues ont cru les enfants

Remarque:

ces deux catégories de professionnels n'ont pas été capables de découvrir le mensonge d'enfants

Quelques repères

au XIX e siècle : l'enfant était un menteur, un fabulateur et un simulateur

aujourd'hui: sa parole est quasi « sacrée »

explication (retenue): les enfants ne mentent pas en matière de

sévices et d'abus sexuels

on confond volontiers

sincérité (ce que l'on croit franchement authentique, sans dissimulation, mensonge ou affabulation)

véridicité : la vérité elle-même (la réalité des faits)

la vérité psychologique (la perception personnelle, le vécu)

la vérité scientifique (celle des experts)

la vérité judiciaire (celle du jugement),

Halpérin (1997): cognition et mensonge chez l'enfant

- l'enfant peut faire la différence entre mensonge et vérité dès l'âge de trois ou quatre ans ;
- l'enfant est capable de mentir <u>intentionnellement</u> dès le même âge, principalement lorsque le mensonge est compris comme moyen de cacher un acte prohibé et punissable ;
- l'enfant ment plus souvent **en dissimulant des faits** qu'en les inventant et il est capable de **garder un secret vers l'âge de trois ans** ;
- l'enfant possède une mémoire qui diffère quantitativement et qualitativement de celle de l'adulte

mais mémoire **fiable** lorsque les événements vécus n'ont pas été trop brefs ou périphériques

et que les conditions d'entretien laissent une large place à la narration libre

Crédibilité de l'enfant et son expertise

quatre repères pour tenter de distinguer le vrai du faux

- il y a des **mots** que l'enfant par lui-même ne saurait employer, comme « organes génitaux, parties sexuelles » ;
- la déposition qui petit à petit s'enrichit de détails est suspecte ;
- les propos inventés ont souvent de graves lacunes ou incohérences logiques car

l'enfant ne connaît pas la réalité avec assez de précision pour la reproduire avec exactitude dans son imagination

• l'uniformité des expressions révèle la suggestion collective (mensonge collectif)

Selon Ekman (1997): les neuf mobiles du mensonge

- 1- éviter d'être puni
- 2- obtenir une récompense
- 3- se protéger de la sanction d'une autre personne
- 4 se protéger de la menace d'un danger physique
- 5- gagner l'admiration d'autrui (un autre enfant)
- 6- sortir d'une situation embarrassante
- 7- éviter des ennuis
- 8- préserver son intimité
- 9- exercer un pouvoir sur les autres (leader groupe de copains)

Important:

le mensonge a une fonction psychologique

donc c'est une **stratégie cognitive**

donc
il est sous-tendu par
des raisonnements

normal que le mensonge soit difficile à détecter

Vrij (2000): un bon menteur doit avoir sept caractéristiques

- s'être bien préparé ;
- tenir un discours original paraissant authentique;
- répondre rapidement avec assurance ;
- faire preuve d'éloquence (compétence langage);
- posséder une bonne mémoire afin de ne pas se contredire ;
- ne pas se sentir coupable, ne manifester ni peur ni plaisir ;
- bien jouer son rôle en étant convaincant.

Stratégies cognitives élaborées

Donc un effort cognitif

Vrij (2000): divers conseils pour confondre un menteur

- être suspicieux, méfiant, circonspect,
 en se concentrant sur ce qui est dit (contenu)
 et la manière dont cela est dit ;
- poser des questions et demander des détails pour mettre le présumé menteur en porte-à-faux, en contradiction avec lui-même;
- ne pas dire ce que l'on sait, avoir des informations sûres, précises et détaillées pour savoir si la personne ment ;
- faire répéter, à la recherche de contradictions entre les entretiens ;
- comparer le comportement habituel (hors situation de mensonge) avec le comportement en situation d'audition présumée mensongère.

Remarque:

la détection du menteur repose principalement sur l'identification d'indices relatifs :

le contenu informationnel

les comportements para-verbaux (vitesse d'élocution)

et **non verbaux** (gestes, attitude du corps, etc.)

Vrij: trois façons de détecter le mensonge au moins de douter de la sincérité du déclarant

1- Observer les comportements **non verbaux et paralinguistiques** (très difficiles à contrôler lors de la communication verbale)

Indices **fiables** en faveur d'un mensonge

- les micro-expressions du visage (cf Ekman et Facs),
- l'augmentation du ton de la voix,
- la diminution du débit verbal,
- les fréquentes hésitations,
- la longueur des pauses

Les **faux indices** du mensonge (du sens commun)

- l'évitement du regard
- la main devant la bouche
- les clignements des yeux
- les sourires
- agitation et mouvements des membres
- les auto-manipulations(exemple : se frotter les mains)

2- Analyser le discours et recherche d'indices de la crédibilité du déclarant

En faveur de cette crédibilité du témoignage

- spontanéité du discours,
- la déposition sensée et raisonnable (?),
- la pertinence des informations avec le contexte,
- la rareté des déclarations négatives (aversion envers un objet, une personne, une opinion)
- la rareté des déclarations exprimant une émotion négative,
- les réponses directes sans détour,
- la longueur des réponses (relativement simples et courtes),
- la fréquence des références à soi (je, moi, mon)

Critères de doute sur la sincérité du témoin

- l'augmentation de l'usage des termes de généralisation (toujours, jamais, personne...)
- l'utilisation de paraphrases compliquées,
- l'énumération (premièrement, deuxièmement...) qui indique une anticipation de la question et une préparation de la réponse, lapsus révélateurs
- les discours abondants, digressifs, excessivement détaillés (« pour noyer le poisson »),
- la **répétition** ou la **reformulation** de la question (« pour gagner du temps »)
- les défauts de mémoire sur les points délicats,
- les colères simulées

les méthodes scientifiques...

Mesurer les indices physiologiques liés à des réactions émotionnelles

postulat de base : mentir entraîne des modifications physiologiques

involontaires provenant du système nerveux autonome

Méthode générale : poser des questions préparées par les enquêteurs

questions : réponses connues et inconnues et enregistrer les variations physiologiques

les mesures et indicateurs :

accélération du rythme cardiaque avec augmentation de la tension artérielle,

modifications du rythme respiratoire (accélération),

sudation (augmentation).

Mensonge et Électrophysiologie cérébrale (Bélisle 2004)

technique : la mesure des potentiels évoqués

méthode : poser des questions préparées par les enquêteurs

une onde cérébrale caractéristique : la P300

lorsque le contenu des questions-réponses porte sur l'objet du délit

donc discutable on peut réagir à un souvenir sans être coupable

Remarque:

la fameuse P300 est présente lors de la présentation de stimuli émotionnels

L'émotion n'est pas systématiquement un mensonge

Un témoin particulier :

le psychologue expert auprès des tribunaux

L'expert psychologue : mission (officielle)

«relever les **aspects de la personnalité** de la personne mise en examen (affectivité, émotivité, etc.),

à déterminer ses **niveaux d'intelligence**, **d'habileté** manuelle, **d'attention**, à fournir des données utiles pour la conduite de l'instruction et le jugement de l'affaire»

dresser le **portrait psychologique** du prévenu, d'apporter des éléments de compréhension au mobile et d'éviter les récidives.

Une hypothèse explicative d'un lien entre une personnalité et un acte (???)

Influence des rapports d'expertise

On distinguent classiquement deux types de rapports (Gabora et al., 1993 ; Loftus et Monahan, 1980) :

le rapport de type recherche (et/ou statistique)

un rapport qui fait état des données théoriques et empiriques de manière générale

exemples: sur les liens entre émotion et passage à l'acte

troubles mentaux et délits, etc.

Le rapport d'expertise spécifique (ou clinique)

rapport basé sur le **prévenu**, ou la **victime**, et qui donne un avis particulier à son sujet

Quelques effets de l'introduction d'une expertise de type recherche

Exemple:

présentation d'un rapport montrant **l'imprécision des témoignages oculaires** (Hosch, 1980 ; Wells, Lindsay et Tousignant, 1980; Loftus, 1980)

Effets observés

- réduit les croyances des jurés relatives au lien entre l'exactitude des témoignages oculaires et la confiance affichée par les témoins
- augmentation du temps de discussion (délibération)
- diminution de l'importance accordée par les jurés au témoignage lors des délibérations
- diminuer la probabilité que l'accusé soit condamné

Globalement

l'impact supérieur du rapport spécifique-clinique sur le rapport recherche (???)

conviction des jurés plus élevée (Brekke et Borgida, 1988),

perception plus **positive** de l'accusé (lorsque l'expertise le concerne) (Gélinas et Alain, 1993),

sentences plus dures et perception plus positive de la victime (lorsque l'expertise la concerne) (Brekke et Borgida, 1988).

accusé reconnu comme davantage coupable et comme moins crédible (Gabora et al.,1993),



L'effet de l'expertise (comme l'effet des éléments subjectifs)

L'expertise <u>défavorable</u> joue à charge sur le prévenu

sans que l'expertise favorable ne soit d'une quelconque influence

l'expertise **négative**, information défavorable au sujet, est vu **comme** une **information plus diagnostique (!)** que les informations favorables

(Peeters et Czapinski, 1990; Czapinski, 1988; Skowronski et Karlston, 1989)

Perrault et Beauvois (2000):

l'accusé « *capable* » dans l'examen de sa personnalité, peut, aux yeux des jurés et après intervention de l'expert psychologue, devenir « *coupable* ».

L'expertise défavorable semble avoir une influence aussi puissante que des preuves matérielles.

la parole de l'expert est entendu comme élément de preuve (???)

FIN

Merci